

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NO. 410-2015

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la Secrétaire-trésorière de la Municipalité de Venise-en-Québec, que les membres du Conseil siégeant en séance régulière le lundi 2 mars 2015 ont adopté le règlement numéro 410-2015 intitulé « **Règlement 410-2015 – Règlement modifiant les règlements 348-2010, 339-2009 et 293-2006 établissant les tarifs pour divers services rendus par la municipalité** »

Ledit règlement est à la disposition des contribuables pour consultation au bureau de la Municipalité de Venise-en-Québec, situé au 237, 16^e Avenue Ouest à Venise-en-Québec.

Donné à Venise-en-Québec
Ce 5^e jour de mars 2015

Diane Bégin
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Diane Bégin résidant à Clarenceville, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en y affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le Conseil, dès 12h00 le 5^e jour de mars 2015.

EN FOI DE QUOI je donne ce certificat ce 5^e jour de mars deux mille quinze.

Diane Bégin
Secrétaire-trésorière